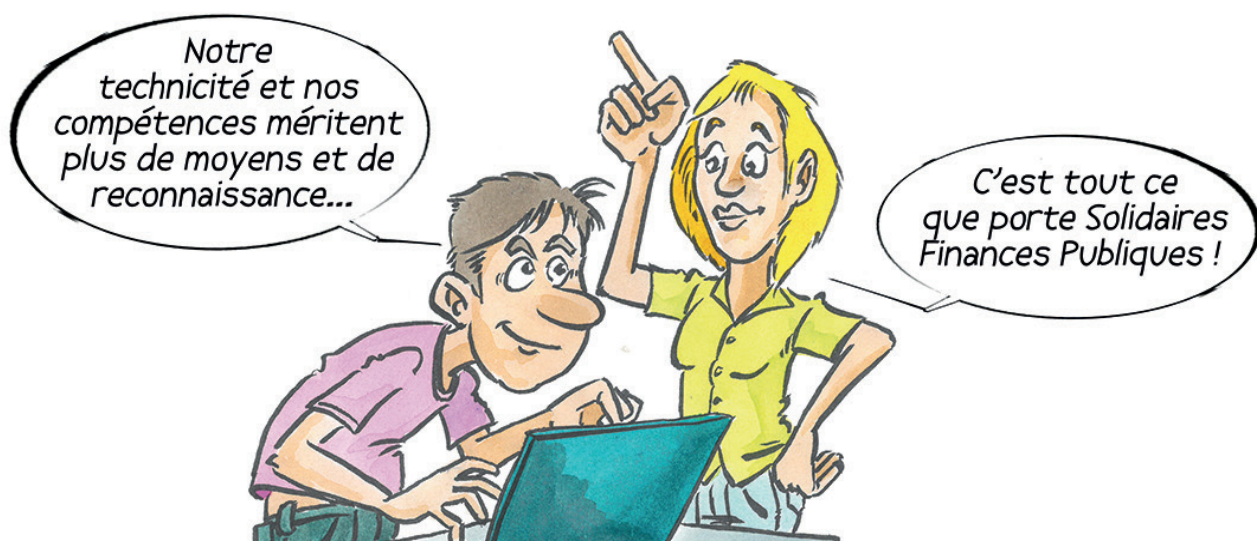


# LES ELECTIONS DANS LA SPHERE INFORMATIQUE !



**Bonjour à tous et toutes, nous sommes aujourd'hui à quelques mois d'une étape cruciale dans la vie démocratique de notre administration, à savoir les élections professionnelles. À ce titre, Solidaires Finances Publiques souhaite te présenter ce que nous portons au quotidien, tant au niveau local que national, pour te défendre, défendre les agents et agentes des services informatiques de la DGFIP, défendre notre administration et notre service public.**

Solidaires Finances Publiques est la première organisation syndicale à la DGFIP et comme dans l'ensemble des directions, nous sommes présents à tes côtés, chaque fois que nécessaire, pour t'accompagner dans tes démarches ou questionnements. Notre fédération, Solidaires Finances, est également la première fédération ministérielle. Cela n'est pas neutre. C'est au niveau ministériel que se traitent les grandes orientations en matière budgétaire, de promotion, d'égalité professionnelle, d'action sociale et de conditions de travail. Ainsi notre fédération est unique en son genre. Le secrétaire général de Solidaires Finances Publiques est également le délégué de notre fédération, de sorte que Solidaires Finances Publiques est de facto présent face aux ministres.

Au niveau des services informatiques, Solidaires Finances Publiques a placé depuis des années ce que nous nommons « la sphère informatique » et les agents qui y exercent, au cœur de ses revendications. Pour nous, l'informatique, transverse, irrigue toute la chaîne de travail de notre administration.

**Pour notre syndicat, les informaticiens sont avant tout des agentes et des agents de la DGFIP et leurs missions informatiques sont et doivent demeurer liées aux métiers des Finances Publiques. À ce titre, ils doivent être traités de la même manière que l'ensemble des collègues de la DGFIP. Tu pourras toujours compter sur les militants de Solidaires Finances Publiques !**

# CE QUE NOUS PORTONS !

**Les représentantes et représentants du personnel de Solidaires Finances Publiques répondront à toutes tes sollicitations, quels que soient ton poste, ton métier et ta qualification.**

## **Pour les agentes et les agents**

Solidaires Finances Publiques place au cœur de son revendicatif informatique la reconnaissance de la technicité et des compétences des agents. Cette reconnaissance passe par un régime indemnitaire adéquat, mais également par un mode d'accès aux concours et examens en adéquation avec les métiers exercés. Nous réaffirmons la nécessité de maintenir l'ensemble des qualifications et concours existants. De plus, nous portons la demande que des options spécifiques « informatique » soient introduites dans les épreuves comme pour tout autre service des Finances Publiques. Ces épreuves doivent permettre aux agents des directions informatiques de passer les concours et examens dans des conditions égales aux collègues des autres sphères de la DGFIP.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est important que l'ensemble des postes informatiques ne soient plus gelés et soient pourvus, nul agent ne doit être empêché de rejoindre un poste vacant. Il est inadmissible que des collègues n'obtiennent pas de mutation sur un poste vacant et que celui-ci soit offert quelques mois plus tard à des emplois de contractuels. Nous exigeons l'apurement et le recrutement des listes complémentaires afin de pourvoir un maximum de postes vacants. Comme pour tous les autres services, Solidaires Finances Publiques condamne l'externalisation des missions via le recours à des prestataires et tout recrutement de contractuels dans les métiers informatiques. Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse d'exiger le respect des règles de gestion et d'affectation. Les mouvements informatiques, par leurs spécificités et la liberté laissée aux DiSI et aux chefs d'établissement, sont parfois difficiles à appréhender par les agents. Aussi, notre organisation a mis en place un suivi exhaustif des mouvements nationaux pour toutes les catégories d'agents exerçant dans cette sphère.

**Pour nous, une meilleure transparence dans les affectations locales passe par une clarification des règles de gestion, avec des affectations plus**

**finies et une véritable coordination entre le SSI (Services des Systèmes d'Information) et les bureaux RH lors de l'élaboration des mouvements.**

Ainsi, lors de créations ou de requalifications de postes, une véritable étude doit être menée en amont sur la possibilité de pourvoir l'ensemble des postes ainsi créés. Il est indispensable que les stagiaires de tous grades en aient connaissance lors de leur demande d'affectation et puissent y postuler. Nous demandons également la levée de la durée de séjour pour les collègues détenteurs d'une qualification et qui postuleraient sur un poste informatique vacant. Aujourd'hui, devant le nombre de postes vacants et la pyramide des âges, il nous semble important de réfléchir sur la création d'un concours C et B Pau à l'image des concours B Prog. Devant les restructurations qui se multiplient, Solidaires Finances Publiques exige que tous les agents travaillant dans la sphère informatique aient la garantie de pouvoir rester au sein des DiSI, même en cas de suppression de poste.

Dès à présent, Solidaires Finances Publiques s'investit pleinement dans les nouvelles structures mises en place par la loi de transformation de la fonction publique de 2019. Si nous condamnons la suppression des CHSCT, des CTL et des CAP Locales, nos militants seront pleinement formés et investis dans les futures structures telles le CSA (comité social d'administration) ou la formation spécialisée en conditions de travail qui en découlera. Il est primordial de faire en sorte qu'il n'y ait aucune régression dans la défense des agents. Qu'elle soit individuelle ou collective, la défense des agents, de leurs missions, de leurs conditions de travail restera notre priorité.

De plus, une revalorisation des modalités des astreintes doit être revue au plus vite.



**TA VOIX, NOTRE FORCE !**

Solidaires Finances Publiques demande que le travail exigé par l'administration en dehors des plages d'horaires variables soit réglementé par un cadre national, reconnu et indemnisé et/ou compensé. Concernant la formation, nous réaffirmons la nécessité pour les agents de recevoir les formations demandées et nécessaires à leurs fonctions. Nous rappelons qu'une e-formation si elle a ses avantages, n'est pas aussi efficace que les formations en présentiel, animées par un formateur. Nous exigeons que les agents soient indemnisés à hauteur des frais engagés lors des formations, il n'est pas tolérable de « Payer » pour sa formation professionnelle.

Véritable serpent de mer à la DGFIP, le télétravail est sorti de sa torpeur dans le cadre de la crise du

COVID 19 pour se déployer très rapidement dans notre administration.

Nous avons mené de nombreux combats pour que les agents qui le désirent, quels que soient leurs postes et leur affectation, puissent s'ils le désirent avoir à minima un jour de télétravail hebdomadaire. Solidaires Finances Publiques a bien conscience que le télétravail s'il est très souvent plébiscité par les collègues, n'est pas toujours facile à mettre en œuvre au niveau des collectifs de travail.

**C'est pour ceci que Solidaires Finances Publiques a toujours porté ce dossier de manière réfléchie et posée. Nous sommes et serons toujours attentifs à tous les aspects positifs et négatifs que cette mise en place est susceptible d'engendrer.**

## **POUR NOS MISSIONS :**

**Solidaires Finances Publiques exige que tous les services actuels soient pérennisés tant en charge de travail qu'en emplois. Dans le but de faire reconnaître l'étendue de notre savoir-faire et de notre technicité et de garantir un fonctionnement optimal de ces services, nous demandons qu'une réflexion approfondie puisse être menée sur la réalisation de travaux pour d'autres administrations.**

### **L'assistance**

Ces dernières années, la baisse drastique du budget informatique a conduit directement à une dégradation des conditions de mise en œuvre de l'assistance tant pour les utilisateurs que pour les agents des DiSI. Cette baisse a induit une obsolescence de nombreux matériels ainsi qu'une diminution du stock (cruellement constatée pendant la crise sanitaire avec le manque de portables disponibles). Solidaires Finances Publiques condamne les fermetures et le regroupement des AT, via notamment la mise en place du PAR (Parcours d'Assistance Réno- vé) et dénonce une dégradation de l'assistance de proximité. En effet, nous réaffirmons que les agents ne doivent pas perdre leur technicité par le biais d'une polyvalence imposée par l'administration.

Concernant les outils informatiques dont dispose la DGFIP, Solidaires Finances Publiques rappelle la nécessité d'avoir des outils technologiques avancés et compétitifs ainsi que des versions de navigateurs actualisées. Nous dénonçons le plan minimaliste de la DGFIP concernant l'assistance des personnels.

Nous demandons que cette mission d'assistance soit prioritaire et repose uniquement sur des agents qualifiés de notre administration et non sur des contractuels qu'ils soient en CDD ou CDI. La volonté marquée des DiSI de supprimer les emplois d'encadrants dans les CID (Cellule Informatique Départementale) et plus globalement dans les structures d'assistance est inacceptable. Aujourd'hui nombreuses sont les CID qui n'ont plus les moyens humains de répondre correctement aux demandes à la fois des directions locales et de la DG. Or les travaux de terrain sont toujours aussi conséquents, voire de plus en plus chronophages. La crise sanitaire a démontré toute l'utilité et l'importance d'avoir des agents et agents techniciens, formés, disponibles et à l'écoute des besoins des services.

**Solidaires Finances Publiques demande un arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois dans les services d'assistance et un recrutement d'agents fonctionnaires qualifiés partout où c'est nécessaire et à la hauteur des besoins.**

En outre, les services de type CID rattachés aux DiSI doivent rester implantés géographiquement au sein de toutes les DRFiP/DDFiP, proches des agents et de leurs besoins. Il est nécessaire que tous les services de la DGFIP puissent disposer d'une assistance sur place, y compris les structures les plus éloignées comme la Polynésie par exemple. Le SIL (Service d'Infrastructure Locale), autre service d'assistance, connaît une remise en cause de ses attributions. En effet, la mise en place du Réseau interministériel de l'État (RIE) ôte progressivement au SIL sa compétence de supervision du réseau DGFIP et la capacité de l'administration à maîtriser elle-même les flux. Désormais, les agents du SIL en sont bien souvent réduits, s'agissant de pannes de réseau importantes, à devoir informer le prestataire des problèmes éventuels rencontrés pour que ce dernier intervienne. Solidaires Finances Publiques réaffirme sa ferme opposition à un rapprochement entre les SIL et les CID et exige le maintien de leur périmètre géographique et fonctionnel réciproque. En effet, les métiers sont complémentaires, mais totalement différents et leur champ d'intervention géographique est départemental pour les uns (CID) et régional pour les autres (SIL). Comme dans toute fusion de services, la conséquence serait une plus grande polyvalence des agents et par conséquent une baisse de technicité inévitable pour les collègues.

### **Le développement et l'INTEX/Qualification**

Concernant les services d'exploitation et de développement, le sous-effectif – conséquence des suppressions de postes massives et régulières depuis plus de 15 ans – devient de plus en plus difficile à absorber et cela se fait au détriment des conditions de travail des agents.

Quant à la nouvelle doctrine sur les « méthodes agiles », elle risque de servir à dissimuler le problème du sous-effectif, qui est aussi au cœur de nos revendications.

La croissance du cloud métier Nubo commence à bouleverser la structure des services au sein des ESI dans les DISI qui se sont portées volontaires pour prendre en charge la gestion d'applications en mode DEV-OPS reposant sur la méthode de développement agile. Mais, l'ambition de la DGFIP en la matière se réalise à effectif constant : des collègues exerçant en développement, en INTEX et en production sont réaffectés localement dans des cellules DEV-OPS. Ces cellules sont renforcées par des prestataires de services censés leur transmettre des compétences pendant une durée limitée et des

contractuels pour compléter l'effectif.

Malheureusement, les services d'origine des collègues se retrouvent en surcharge de travail et doivent parfois abandonner des missions en les transmettant à d'autres DISI.

Aujourd'hui les collègues fonctionnaires DG-FIP exerçant en cellule DEV-OPS doivent pouvoir suivre des cycles complets de formation afin d'être autonomes dans leurs missions et ne pas dépendre des prestataires de services. Solidaires Finances Publiques exige également que les services dépeuplés (développement traditionnel, INTEX, production) soient renforcés par la création d'emploi afin de compenser ces transferts de service. Les agents des ESI travaillant dans les services de développement traditionnel, INTEX, production doivent être sensibilisés au DEV-OPS par des présentations techniques afin qu'ils aient la possibilité de candidater sur ces nouveaux postes sans discrimination de formation, de profil.

**Pour Solidaires Finances Publiques, les conséquences à moyen et long terme sur les effets des gains de productivité de ces méthodes DEV-OPS doivent alerter : des services comme l'INTEX et les services de qualification (cycles courts, livraison du produit complet plusieurs fois par mois...) risquent de disparaître et les services d'exploitation système du fait du déploiement automatique du produit fini de diminuer drastiquement.**

### **L'exploitation**

À la DGFIP, deux types de services d'exploitation se côtoient : les services que l'on qualifiera avec bienveillance « d'historique » qui administrent les systèmes de type gros système (MAINFRAME GCOS ZOS) et/ou les applications installées (REC, PEZ, MEDOC, ILIAD, MAJIC ...) depuis les années 1980 et la mise en place de l'informatique, et les services d'administration système, réseaux, ou applicatifs créés à partir des années 2000 suite à la refonte du système informatique (projet COPERNIC).

Pour les services « historiques », ceux-ci demeurent indispensables pour l'activité de la DGFIP, mais ils doivent être « modernisés et actualisés » pour résorber la dette technique mise en évidence notamment par le rapport de la Cour des comptes traitant de l'informatique à la DGIP. Ils connaissent plusieurs restructurations techniques, dont la mise en place, par exemple pour Z-OS d'infrastructure mutualisée et de partitions. Afin de pérenniser ces services, Solidaires Finances Publiques revendique la formation des nouveaux collègues issus des concours

informatiques affectés dans ces structures en partenariat avec les collègues « sachants » avant qu'ils ne partent en retraite, et que leurs connaissances ne soient perdues.

Pour les services d'administration système, réseaux, ou applicatifs issus du feu projet COPENIC, les collègues travaillent majoritairement en équipe, et sont soumis souvent à des astreintes afin de garantir une « haute » disponibilité des applications informatiques pour les usagers et les agents de la DGFIP. Afin de garantir ce niveau d'exigence et de fonctionnement, les emplois existants doivent être tous pourvus, et les collègues doivent pouvoir accéder à une formation professionnelle de qualité et en proximité afin de conserver leur grande technicité. Solidaires Finances Publiques continuera à porter la revalorisation du régime indemnitaire des astreintes et des heures supplémentaires.

L'état a choisi de mettre en service et de développer son cloud (NUBO), mais le futur basculement des applications DGFIP dans ce cloud a et aura des conséquences sur les services d'exploitation. Une note récente du Premier ministre demande que tous les nouveaux projets informatiques ou ceux présentant une évolution majeure s'appuient sur une offre dans le cloud. Si des marges de manœuvre existent encore pour les projets présentant un coût complet inférieur à un million d'euros, tous les autres doivent être dans NUBO. Dans le cas contraire, des explications sont à donner à la DINUM...

Cette migration n'est pas sans conséquence. En effet, une migration dans NUBO implique un développement en DEVOPS quasiment obligatoire. Les environnements applicatifs et systèmes virtualisés passeront de la phase de développement à la phase de production par une adaptation grandement automatisée (recopie de configuration d'hyperviseurs, de VM...). Ce principe remettra en cause les métiers des administrateurs systèmes, et/ou réseaux, et/ou applicatif : moins ou plus d'installation de plateformes spécifiques en production, moins de gestes d'exploitation, moins de mise en place de DI complexes, décloisonnement des compétences entre Développements / INTEX / Production ...

Ceci réduira à terme les prérogatives et les missions de ces services à moyen terme.

**Solidaires Finances Publiques restera à l'écoute des collègues de ces services, et saisira la direction générale pour remonter leurs alertes.**

### **Les services éditiques :**

Le 12 mai 2022 Solidaires Finances Publiques a or-

ganisé une HMI à la fois en présentiel et en visio sur les ESI de Nemours, Meyzieu, Poitiers et Reims. Cette réunion avait pour but de faire un point sur la situation et les conditions de vie au travail des collègues des services éditiques suite notamment à la fermeture des services de Marseille, Clermont-Ferrand, Strasbourg, et Limoges au 1er septembre 2022.

Beaucoup de points ont pu être abordés pendant ces deux heures : indemnitaire, horaires de travail, gestion des heures supplémentaires, prise des temps de pause, rôle des vacataires et des prestataires, prise des congés... Sur l'ensemble de ces sujets, beaucoup de collègues se sont exprimés et ont fait valoir leur point de vue.

Comme nous le redoutions, il demeure qu'on est très loin d'une véritable harmonisation par le haut et que beaucoup de points restent à améliorer dans le quotidien des agents et agentes des services éditiques. Solidaires Finances Publiques a donc décidé d'organiser une consultation sur ce sujet, et portera auprès de l'administration les demandes légitimes des collègues sur ces sujets. Plus globalement, Solidaires Finances Publiques réclame l'ouverture d'un cycle de négociation sur l'avenir de la DGFIP et de ses agents en lien avec sa digitalisation : quelles missions, quels emplois, quelles structures, quels dispositifs de requalifications et de « repyramidage » des emplois ?

### **Les agents et agentes administratifs :**

Les services informatiques ne comprennent pas que des agents et agentes qualifiés. Ils incluent également des collègues sans qualification informatique que ce soit dans certains postes en ESI ou dans les directions elles-mêmes. Bien évidemment, le travail qu'ils effectuent au quotidien est primordial pour le bon fonctionnement de nos services informatiques et leurs conditions de travail parfois difficile ne doivent pas être oubliées. Les militants et les élus de Solidaires Finances Publiques sont bien évidemment là aussi à leur écoute.

# POUR NOTRE INFORMATIQUE

**S'agissant de notre maîtrise de l'outil informatique, Solidaires Finances Publiques combat toute forme de dépossession de cette maîtrise mise à mal par la politique du « tout numérique » mise en œuvre par le SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique) et de la DINUM (Direction interministérielle du numérique).**

La réorganisation des services informatiques, directement liée à l'ambition numérique, et le manque d'effectifs dans la sphère informatique ont des conséquences évidentes sur les agents. Selon nous, l'objectif de l'administration est clair : il s'agit de gérer les services informatiques de l'État en important progressivement des méthodes de management issues des entreprises de services du numérique. Et faire en sorte que les agents de l'État puissent être déplacés d'une administration à l'autre, d'une résidence à l'autre au fil des besoins des administrations, tout ceci sous la houlette du ministère de l'Intérieur.

La Cour des comptes dans son rapport d'avril 2019 faisait le constat que les moyens du SSI étaient en constante diminution, car en enlevant les investissements liés au PAS, le budget informatique à la DGFIP a baissé de 22 % entre 2012 et 2017 ! (Seulement 8 % si on tient compte des dépenses liées au PAS...).

Si aujourd'hui, le gouvernement et la DG semblent avoir pris en compte la gravité de la situation, avec des investissements à nouveau à la hausse sur les prochaines années, nous continuerons à être extrêmement vigilants pour éviter tout retour en arrière.

Il ne faut toutefois pas oublier que comme partout à la DGFIP, la sphère informatique est touchée par les restructurations, les suppressions et les vacances d'emplois.

Ainsi en 2021, c'est plus de 100 postes de cadres A qui se sont retrouvés vacants dans les DiSI. Du jamais vu !

De plus, la Direction générale n'hésite plus maintenant à recourir à des prestataires, même pour des missions et travaux sans apport technique notable ! Ceci est inacceptable et nous le dénonçons de manière systématique. Les recours à des prestataires se traduisent par l'emploi d'informaticiens privés et coûteux qui participent à des projets sans pour

autant mutualiser leurs savoirs et savoir-faire. Ces derniers n'apportent rien à nos informaticiens hormis une dépossession certaine de leur champ de compétences et de technicité.

De plus, ce recours entraîne pour les services informatiques une perte de visibilité sur les projets en cours et à venir. Par ailleurs, la comparaison entre le coût journalier d'un fonctionnaire et d'un prestataire est également à mettre en balance dans le choix d'organisation pour des missions pérennes. Le recours à des entreprises privées est deux à trois fois plus coûteux qu'une maintenance en interne et lie l'administration à des sociétés de services pour de nombreuses années. Pour l'ensemble de ces raisons, Solidaires Finances publiques condamne fermement le recours à des prestataires.

Solidaires Finances publiques dénonce également le recours de plus en plus massif aux contractuels. Ce recrutement croissant implique de nombreuses et nouvelles questions :

Quelles vont être leurs formations ? Quels vont être leurs droits ? Quelles conséquences sur les collectifs de travail ? Quel avenir en fin de contrat ?

Solidaires Finances Publiques continue à réfléchir sur ces sujets importants. Dans tous les cas, même si ces recrutements ne sont pas à mettre sur un même plan d'égalité avec le recours aux prestataires, pour Solidaires Finances Publiques il s'agit d'emplois précaires qui ne doivent pas perdurer en tant que tel.

**Le maximum doit être fait pour que ces agents puissent intégrer la fonction publique. Pour Solidaires Finances Publiques il n'en demeure pas moins, qu'une fois leur contrat de travail signé, ils font partie du collectif DGFIP et doivent, à ce titre, pouvoir s'impliquer et trouver toute leur place, sans discrimination ou mise à l'index d'aucune sorte.**

# UN TRAVAIL COLLECTIF AU BENEFICE DES AGENTS ET AGENTES :

**Solidaires Finances Publiques présent sur tous les fronts !**

Loin de se laisser abattre par la crise du covid 19, Solidaires Finances Publiques a souhaité mettre en place plusieurs outils pour garder le contact avec l'ensemble des agents et agentes de la sphère informatique :

Pendant ces 4 dernières années qui furent notamment marquées par la crise du covid 19, nous avons mis en place plusieurs outils pour garder le contact avec l'ensemble des agents et agentes de la sphère informatique :

- Création d'un portail dédié et d'un forum ;
- Organisation de HMI Webinaire thématique en visio et/ou présentiel (Assistance, éditique, développement, exploitation...)
- Publication régulière sur notre site national et sur les différents sites locaux
- Lancement d'une enquête sur la situation des services informatiques ;
- Articles, compte rendu et parution réguliers via notre journal l'Unité

Bien entendu nous avons poursuivi notre travail de défense des agents et agentes dans le cadre institutionnel avec une participation aux CAP nationales et locales, aux différents groupes de travail Informatique, ainsi qu'aux comités Techniques de réseaux et locaux et CHSCT-S.

Pour les 4 ans à venir, nous continuerons sur cette voie :

Porter votre revendicatif et vos idées afin de défendre au quotidien les agents et agentes de notre administration, leurs missions, leurs conditions de travail.

Solidaires Finances Publiques a toujours revendiqué que notre administration ait pleinement

le contrôle de son informatique. Ceci au service de la mission régaliennne qui est la nôtre !



The image shows a screenshot of the website for the 'SECTION DE LA DISI SUD-OUEST' of 'Solidaires Finances Publiques D33'. The website header includes navigation links like 'ACCUEIL', 'ACTUALITE', 'LA SECTION', 'AGENDA', and 'ADHERER'. The main content area features an announcement for 'HMI Nationale 23/09/2022 - SERVICES INFORMATIQUES ET DISI' dated 18 septembre 2022. The text of the announcement invites participants to a national HMI on September 23, 2022, from 14h00 to 18h00, with locations in Bordeaux, Poitiers, Toulouse, and other sites. Below the text is a collage of three photographs showing a group of people at a protest. They are holding various flags, including the French flag and a blue flag with a white circle. One person is holding a large black banner with white text and symbols, including a skull and crossbones. The banner text includes 'FINANCES PUBLIQUES', 'PUBLIQUES', 'MISE EN SERVICE DES SERVICES', and 'EN COLERE'. Another person is holding a white sign with a list of demands or points.



**TA VOIX, NOTRE FORCE!**

# **POURQUOI VOTER SOLIDAIRES FINANCES ET SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ?**

**Pour défendre et porter une informatique avec des moyens budgétaire pérenne, des emplois en adéquation et des conditions de travail décente !**

**Tout d'abord voter Solidaires Finances Publiques c'est faire confiance à des équipes locales et nationales proches et à l'écoute des préoccupations des agents et agentes des services informatiques. En votant pour Solidaires Finances Publiques et Solidaires Finances, vous pouvez faire confiance aux futurs élus et représentants de Solidaires Finances Publiques pour défendre et porter haut et fort vos revendications et exigences.**

Solidaires Finances Publiques a toujours défendu le fait que tous les moyens techniques, tous les investissements ne sont rien, si derrière, il n'y a pas des femmes et des hommes pour réfléchir, analyser, agir et mettre en place l'ensemble de ces technologies et ceci de manière pérenne.

C'est pour cela que Solidaires Finances Publiques a toujours porté en parallèle d'un accroissement des moyens financiers, des moyens humains conséquents ! Nous soutenons de manière constante dans notre revendicatif un arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois dans la sphère informatique et un recrutement d'agents fonctionnaires qualifiés partout où c'est nécessaire et à la hauteur des besoins. Et aujourd'hui les besoins sont partout : Services d'exploitation, INTEX, assistance, développement, éditiques... Si demain nous voulons avoir des services informatiques performants, réactifs, à l'écoute des utilisateurs et des contribuables on ne peut pas et on ne doit pas faire l'impasse sur le côté humain.

**Nous ne lâcherons rien, ni sur la défense collective et individuelle des agents ni sur les conditions de travaux, ni sur les valeurs que nous portons pour des services informatiques techniques et de qualité.**

**Aujourd'hui le vrai combat est là, et tous et toutes ensemble nous pouvons et nous devons le gagner.**

**Tu pourras toujours compter sur les militants de Solidaires Finances Publiques !**

**TA VOIX, NOTRE FORCE!**



**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES  
SOLIDAIRES FINANCES**